

Ambly-sur-Meuse**Sahari et Namasté**

L'association « Un crayon pour le Népal » a organisé son repas annuel. Les profits réalisés iront cette fois en aide aux enfants d'un orphelinat népalais que les membres rencontreront lors de leur prochain voyage.

En page Étain

Saint-Mihiel**Rendre l'hôpital plus sûr**

Dans le cadre de la « Semaine nationale de la sécurité des patients », l'hôpital Sainte-Anne présentait une exposition sur la prise en charge médicamenteuse, les droits des patients, ou les relations entre patients et médecins.

En Saint-Mihiel

Revigny-sur-Ornain**La pratique du sport encouragée**

Le collège Jean-Moulin a créé il y a quelques années trois classes sportives, qui ont connu de beaux succès en UNSS. Mais l'établissement cherche aujourd'hui à développer cette initiative afin de constituer plus d'équipes.

En page Revigny

Billy-sous-Mangiennes**Nihil Obstat et Téléthon ne font qu'un**

Difficile d'imaginer une autre formation musicale que Nihil Obstat pour animer les repas ou soirée afin de récolter des fonds pour le Téléthon, c'est une vocation.

Nucléaire

Radioactivité à Void-Vacon

La plateforme logistique LMC de Void-Vacon, filiale d'Areva, prévue initialement pour le matériel à destination des centrales nucléaires, transporte aussi des éléments radioactifs.

Les riverains de la plateforme LMC (Le Maréchal Célestin), située zone du Vé, à Void-Vacon s'interrogent. La plateforme, filiale d'Areva Transport, installée depuis 2009, était conçue à l'origine pour le transport de pièces de mécanique à destination des centrales nucléaires. Mais depuis le début de l'année, elle sert d'aire de repos pour des camions chargés de matière radioactive.

Un collectif, porté par le réseau Sortir du nucléaire et Claude Kaiser, militant antinucléaire, s'est réuni dernièrement à Pagny-sur-Meuse, afin de réclamer plus d'informations.

« Depuis le début de l'année, il existe des rumeurs concernant le transit de matières radioactives par Void-Vacon. Or, la population n'est pas informée. Tout se fait dans le plus grand secret. J'estime que cela doit être connu, car ce n'est pas anodin. Ce ne sont pas des choux de Bruxelles », lance Claude Kaiser. Pour informer la population, des militants distribueront aujourd'hui 2.000 tracts aux automobilistes, de 10 h à 16 h, route de Vaucouleurs à Void-Vacon.

Un « site de nuitée »

Le réseau Sortir du nucléaire a demandé confirmation à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), afin d'en savoir plus sur les activités de la plateforme logistique, qui répond par une lettre : « Les substances transitant par cette base logistique sont les suivantes : de l'UF6 naturel entre Comurhex Pierrelatte et Urenco Almelo (Pays-Bas), de l'UF6 appauvri entre Urenco Almelo et ANC Pierrelatte et entre Eurodif Pierrelatte et ANF Ligen (Allemagne), de l'UO2 appauvri entre ANF Ligen et ANC Pierrelatte ». L'ASN précise également que ce type de colis ne nécessite pas d'agrément préalable pour l'UO2 : « Ce sont des colis dits de type industriel, la classification de la matière variant en fonction de la quantité et de l'activité transportée ». Quant à l'UF6, il nécessite un certificat d'homologation, mais « ces types de transports ne font pas l'objet d'une notification à l'ASN ».



■ Conçue pour le transport de pièces à destination des centrales nucléaires, la plateforme LMC, filiale d'Areva transport, sert d'aire de repos pour des camions chargés de matière radioactive. Photo Daniel WAMBACH

« Ce sont des produits qui représentent un danger réel. Et c'est fait dans le dos des habitants. L'UF6 est radioactif, même à faibles doses. C'est un produit très volatil, qui explose au contact de l'humidité et qui dégage des vapeurs acides corrosives », indique Claude Kaiser.

Le maire de Void-Vacon, informé de ces nouvelles activités depuis septembre, et faisant suite à la réunion organisée par Claude Kaiser, a distribué une lettre d'information à tous ces administrés. « Quand j'ai entendu les rumeurs, j'ai interrogé le directeur de LMC et d'Areva, pour savoir ce qui transitait par le site, et si la sécurité était respectée ».

Dans cette lettre, le maire explique que « le site a été habilité comme site de nuitée pour matières radioactives de catégorie 3 classe 7 : il s'agit de matériaux ou de composants intervenant par la suite dans la composition de combustibles nucléaires destinés à alimenter les centrales ». Il précise également que « les risques pour ces produits sont essentiellement chimiques, comme de nombreux transports de produits chimiques. Leur contact avec certains éléments (eau-air) peut entraîner des réactions de type chimique ». Le maire indique également que

ces transits de matière radioactive ne seraient que temporaires, mais Areva ne donne pas de réponse quant à la durée de ce type de transport.

« Les flux d'UF6 et d'UO2 ont été mis en place afin de pérenniser l'activité du site et l'emploi local, afin de palier la baisse prévisible des flux liés aux grands chantiers sur le site du Tricastin, qui sont en voie d'achèvement. Cette base est à mi-chemin entre la Hollande et le site du Tricastin. Cela permet aux chauffeurs routiers de couper le transport sur le territoire français. Il y a une dizaine de transports par semaine. Ils ne restent que quelques heures à Void-Vacon », explique un porte-parole d'Areva.

Les militants antinucléaire ne comptent pas rester sans rien faire. Ils dénoncent aussi le chemin emprunté par les camions qui passent par le rond-point de l'obélisque et qui circulent à proximité d'une école maternelle. De nouvelles réunions d'informations sont prévues sur le secteur. « Ce ne sont pas des déchets nucléaires comme à Bure, mais c'est de la radioactivité qui circule dans notre commune, sans que l'on sache. On veut être informé », martèle Claude Kaiser.

Aurore GANDELIN

Distribution de tracts aujourd'hui de 10 h à 16 h, route de Vaucouleurs à Void-Vacon.

UF6 et UO2

► L'hexafluorure d'uranium (UF6) est un composé de l'uranium.

Son utilisation industrielle est liée au cycle du combustible nucléaire (procédé qui produit du combustible pour les réacteurs nucléaires et les armes nucléaires).

Sa synthèse chimique, qui intervient après l'extraction de l'uranium, fournit ensuite l'entrée au procédé d'enrichissement. Il existe sous forme solide à température ambiante, liquide et gazeux. Seules les formes solides et gazeuses transitent par la plateforme de Void-Vacon.

En présence d'eau, il se transforme en fluorure d'uranyle (UO2F2) et acide fluorhydrique (HF).

La substance est corrosive pour les yeux, la peau et les voies respiratoires.

► L'UO2 (dioxyde d'uranium) est essentiellement utilisé dans les barres de combustible nucléaire, principalement sous forme UO2 ou mélangé au dioxyde de plutonium PuO2 pour donner du combustible MOX.

Politique**Agglo de Verdun : rendez-vous après les municipales**

HIER, Isabelle Dilhac, la préfète de la Meuse, a adressé par courrier une fin de non-recevoir à Arsène Lux et aux 21 maires des Codecom de Charny et de Verdun (sur les 25) à leur demande de reconvoquer la CDCI pour tenter de construire une communauté d'agglomération autour de Verdun le 1^{er} janvier 2014.

Elle estime que lors de la dernière séance, les membres de la CDCI ont statué favorablement sur son projet d'union de quatre Codecom (impossible en raison de l'opposition majoritaire des Codecom de Val-de-Meuse et Voie sacrée) tout en rejetant les trois amendements pour un périmètre limité autour des Codecom de Verdun et Charny.

Or, la demande des 22 maires s'appuyait sur un périmètre semblable. Selon Isabelle Dilhac, « il n'est pas prévu dans la loi que la CDCI

pourrait être ressaisie. Dans ces conditions, j'estime que la CDCI a épuisé sa compétence et qu'elle ne saurait se prononcer à nouveau sur la procédure que j'ai initiée, sauf à entacher sa délibération d'irrégularité ». La préfète fait aussi le constat que « sur la quasi-unanimité des communes du périmètre, il ne me semble pas que la situation ait fondamentalement changé depuis la réunion de la CDCI du 25 octobre. Dans ces conditions, vos arguments ne constituent pas des éléments nouveaux ».

Isabelle Dilhac renvoie donc aux nouveaux élus municipaux et intercommunaux sortis des urnes aux élections municipales de mars 2014 la responsabilité de construire une communauté d'agglomération autour de Verdun pour le 1^{er} janvier 2015.

Sébastien GEORGES

Social**Bar-le-Duc : manifestation de Sodetal lundi matin**

LUNDI MATIN, le dossier de mise en redressement judiciaire de Sodetal devrait être examiné par le tribunal de commerce de Bar-le-Duc. Les salariés de l'entreprise, basée à Tronville-en-Barrois, appellent par le biais de l'intersyndicale la population à manifester avec eux pour montrer qu'ils tiennent à garder leurs emplois.

Le rendez-vous est fixé à 9 h 30 devant la gare de Bar-le-Duc, pour entamer une marche jusqu'au tribunal de commerce, qui se situe en Ville-Haute.

D'autres syndicats, comme Force ouvrière, ont déjà annoncé qu'ils viendraient soutenir les 325 employés de Sodetal.

« Oui, il faut montrer au patron de Saarstahl que les travailleurs et les citoyens ne veulent pas se laisser faire. Comme vous le savez, le

patronat veut fermer Sodetal pour cause économique, mais, en réalité, c'est faire des économies pour engraisser les actionnaires, car de plus en plus de véhicules roulent en France et partout dans le monde, ce qui confirme qu'il faut toujours plus de pneus. Ce n'est donc pas la masse salariale qui est en cause mais bien la politique patronale qui ainsi favorise les actionnaires au détriment de l'emploi », indique la CGT, dans un communiqué.

Dés aujourd'hui, des syndicalistes seront présents sur les marchés dans le département et à Saint-Dizier, afin d'inciter la population à venir les soutenir lundi matin. Le rendez-vous est donné à 9 h 30 devant la gare SNCF du centre-ville de Bar-le-Duc.

A.G.

Faits divers**Void-Vacon : camion au fossé sur la RN4**

■ L'ensemble routier immatriculé en Allemagne transportait des palettes de papier.

Photo Daniel WAMBACH

HIER, PEU avant 13 h 20, un ensemble routier transportant des palettes de papier, immatriculé en Allemagne et conduit par un Bulgare, s'est retourné dans le fossé alors qu'il circulait sur la RN4, dans le sens Paris-Nancy, entre les localités de Ménil-la-Horgne et

Void-Vacon. Le conducteur a perdu le contrôle de son porteur qui s'est mis en porte-feuille pour une raison que l'enquête, menée par les gendarmes de la communauté de brigades de Void-Vacon, sera chargée d'établir. La circulation a été régulée

sur une voie le temps du dépannage, qui s'est déroulé à partir d'un chemin situé en contrebas de la chaussée. Fort heureusement, le conducteur n'a pas été blessé dans cet accident au final très spectaculaire.

N.G.

Saint-Dizier : une parfumerie à son tour cambriolée

MERCREDI, vers 3 h 10, une bande très bien organisée parvenait à faire main basse sur des centaines de parfums au préjudice de l'enseigne « Beauty Success », située au cœur de Bar-le-Duc, rue Maginot. Un casse à la voiture bélier qui a pris seulement deux minutes pour un butin estimé à 27.000 €.

La même équipe, composée d'au moins trois individus encagoulés, a sévi hier vers 5 h 10 au centre-ville de Saint-Dizier, rue Gambetta, auprès de la parfumerie du même nom. Selon un mode opératoire identique, à ceci près que les auteurs du cambriolage ont dû déplacer une voiture qui se trouvait stationnée devant le magasin. Ils n'ont eu qu'à casser une vitre du véhicule, une Renault Captur, pour le déplacer de quelques mètres après avoir desserré le frein à main.

Nicolas GALMICHE

Une Clio verte volée à Saint-Dizier mais immatriculée dans la Marne, a ensuite été projetée dans la vitre de la parfumerie qui a volé en éclat. Comme à Bar-le-Duc, les voleurs ont raflé leur butin en moins de deux minutes avant de vider le contenu d'un extincteur dans la voiture bélier pour effacer d'éventuelles empreintes.

Leur méfait commis, les malfrats ont pris la fuite à bord d'une Golf blanche modèle Sport, dotée de plaques minéralogiques dérobées à Ancerville, la même qui a été repérée sur les bandes de vidéosurveillance de Bar-le-Duc.

Les policiers du commissariat de Saint-Dizier ont ouvert une enquête en se rapprochant de leurs homologues barisiens. Le montant du butin était toujours en cours d'évaluation hier après-midi.

Manif anti-Hollande demain à Verdun

LA MANIFESTATION se dit apolitique : « Si je vois des pancartes syndicales ou d'un parti, je serai obligé de les faire enlever », prévient Jean-Marc Macel, l'organisateur. Lui, 44 ans, est routier de profession. Il n'a jamais milité politiquement, tout comme son épouse, Christelle, 36 ans, femme au foyer. « Je suis trop honnête pour faire de la politique », dit-il.

Le couple est cependant abonné à un blog national, baptisé stopahollande.blogspot.fr. « J'y ai lu l'organisation de manifestations dans toute la France pour exprimer notre ras-le-bol fiscal. J'ai alors écrit pour savoir où je pouvais me rendre. On m'a proposé d'organiser un rassemblement à Verdun. J'ai accepté. » Avec son épouse, Jean-Marc Macel est allé tracter dans les rues de Meuse, pour

attirer le plus de monde possible : « Cela m'a conforté dans mon choix. Les gens étaient contents qu'on organise cet événement. Pour certains, on a été reçu un peu comme le Christ ! » Selon l'organisateur, beaucoup de commerçants et d'artisans lui ont confié ne pas s'en sortir financièrement et avoir peur, par exemple, d'une nouvelle hausse de la TVA au 1^{er} janvier. « Les gens ne peuvent plus s'en sortir ! Certains commerçants disent qu'ils vont fermer boutique l'année prochaine. Il faut vraiment se mobiliser. »

Le rendez-vous meusien est prévu demain à 14 h, à Verdun, parking du 8 Mai. Jean-Marc Macel espère qu'elle rassemblera environ 200 personnes.

E.F.

Informations sur www.facebook.com/stopahollande55